

# Formation des fonctionnaires nationaux sur l'innovation verte



Certains offices de propriété intellectuelle proposent des formations sur les solutions technologiques vertes et sur l'innovation verte en général aux examinateurs de brevets et à d'autres fonctionnaires nationaux.

L'objectif des formations destinées aux examinateurs de brevets est de leur faire connaître les technologies vertes de pointe pour qu'ils puissent travailler efficacement et mener à bien des programmes spéciaux tels que les programmes de traitement accéléré pour les innovations vertes. Certains offices proposent également des programmes de formation pour sensibiliser le personnel d'autres organismes sur les tendances des innovations vertes, sur le rôle de la propriété intellectuelle et sur d'autres politiques favorisant une progression dans ce secteur.

Ces programmes peuvent renforcer l'approche qui consiste à mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics pour faire progresser la transition écologique, en créant des liens entre l'office de la propriété intellectuelle et d'autres organismes publics.

Ce type de formations est dispensé parfois aussi à d'autres parties prenantes nationales telles que des groupes industriels et des ONG. Ces formations s'inscrivent dans les efforts déployés pour appuyer et faire mieux comprendre les programmes de développement durable et les objectifs politiques plus vastes du gouvernement.

## **Effet escompté**

Encourager l'innovation verte en sensibilisant le personnel de l'office de la propriété intellectuelle et d'autres organismes publics, et éventuellement d'autres parties prenantes, aux évolutions intervenues dans le domaine des technologies vertes et en les informant des politiques et des cadres établis en matière de propriété intellectuelle pour faire progresser les technologies vertes.

## **Bénéficiaires**

Fonctionnaires nationaux et éventuellement autres parties prenantes nationales.

## **Aspects à prendre en considération pour la mise en œuvre**

- Former les examinateurs sur les solutions technologiques vertes nécessite des ressources supplémentaires et la mise en place de moyens de communication avec le secteur privé.
- Former d'autres fonctionnaires ou d'autres parties prenantes en dehors de l'office de la propriété intellectuelle nécessite également des connaissances et ressources spécialisées même si cela se limite potentiellement au temps dont disposent les experts.